

Période de réalisation : 2019 - 2020



## Équipe de travail

**Jérémie Persant**

Chargé de projet

Colin Gauthier-Barrette, Daniel Leblanc, Ann Provençal.

## Partenaire du projet

LA Renaissance des Îles

## Description du projet

Conséquemment à l'augmentation annuelle récurrente des captures de homard au Québec, les entreprises de transformation se retrouvent régulièrement dans des situations difficiles les amenant à vendre le homard à des prix peu intéressants plutôt que de le perdre, faute de capacité d'entreposage suffisante. Par ailleurs, le réchauffement constant des eaux de surface induit une augmentation de la mortalité des homards dans les viviers, ou encore une diminution de la qualité des homards à la livraison.

Afin de demeurer compétitive sur les marchés tout en augmentant sa capacité de contention en homard et en améliorant sa qualité d'eau, l'entreprise LA Renaissance des Îles a fait appel à l'équipe Viviers-Conseils de Merinov afin de la soutenir dans la conception d'un vivier afin d'atteindre une capacité d'entreposage de 600 000 lb de homards. L'approche de soutien fournie par l'équipe Merinov s'est voulue englobante et multidisciplinaire afin d'adjoindre dans un même projet les aspects réglementaires, financiers et techniques. Concrètement, l'équipe a vérifié les aspects du projet en lien avec la réglementation environnementale locale et par la suite a effectué les demandes d'autorisations auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le pompage et le rejet de l'eau de mer. Sur le plan financier, l'équipe a effectué les recherches et les demandes de financement appropriées au projet. Pour les

aspects techniques, Merinov a réalisé les croquis de conception du vivier et effectué le lien entre le client et les différents intervenants techniques nécessaires à la construction du vivier (frigoriste, plombier, équipementier, architecte, etc.).

## Résultats et retombées sur l'industrie

Ce projet a permis à l'entreprise d'augmenter considérablement sa capacité d'entreposage afin de lui permettre de faire face aux volumes croissants de pêche. Par ailleurs, la qualité de l'eau des viviers s'est grandement améliorée, notamment par l'intégration de système de réfrigération de l'eau et de récupération de chaleur. Avec l'augmentation de la capacité d'entreposage, le projet a permis de consolider l'industrie des Îles-de-la-Madeleine puisque l'entreprise ne se retrouve plus dans l'obligation de brader le homard, consolidant et augmentant ainsi son chiffre d'affaires.